



C'est donc en pleine période estivale et presque en catimini que la Macronie a décidé de supprimer le droit aux Chèques vacances des retraité.es à compter du 1er octobre 2023.

A l'évidence, la mise en œuvre de la fin du « quoi qu'il en coûte » va se traduire par une nouvelle purge budgétaire au titre des projets de lois de finances et de financement de la sécurité sociale.

Au titre du projet de loi de finances 2024, il a déjà été demandé aux ministères une baisse de 5 % des crédits à laquelle s'est ajouté un gel de ces derniers de 1% supplémentaire. La Macronie souhaite aussi ponctionner les crédits alloués aux « opérateurs » de l'État de manière conséquente.

Outre la poursuite de la paupérisation des agents publics, actifs et retraité.es, dont les traitements, salaires, pensions, retraites ne sont toujours pas revalorisés à la hauteur de leurs besoins, leurs contributions de travail et de vie se dégradent de plus en plus.

Les droits à la protection et à l'action sociales des agents, actifs et retraité.es, sont plus que jamais attaqués : assurance maladie, pensions et retraites, protection sociale complémentaire, politiques interministérielle et ministérielles d'action sociale.

C'est par la mobilisation la plus large des agents publics que d'autres choix sont possibles et que doivent être construites des lois de finances et de financement de la sécurité sociale au service du progrès social.

C'est dans ce sens que l'UFSE CCGT agira avec toutes les organisations qui le souhaiteront dans les semaines et les mois qui viennent.

fichiers:



[Télécharger communiqué_chèques_vacances.pdf](#) (515.75 Ko)



[Télécharger tfpf2320616c_circulaire_chèques_vacances.pdf](#) (213.42 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Action sociale](#)



Suppression des Chèques vacances pour les retraité.es : Inacceptable !

Published on CGT FINANCES PUBLIQUES (<https://www.cgtfinancespubliques.fr>)

- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
